

**02 juillet 2017**

## **Les Pieds-Noirs Tous ensemble, les Pieds-Noirs forment un Peuple, une Nation.**

Ce peuple se dresse désormais pour assumer son destin dans le cadre international du **Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes**.

Ce Droit est défini par le chapitre 1 verset 2 de la Charte de l'Organisation des Nations Unies comme suit : *Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde.*

**Ce Peuple**, dans le droit fil de ces recommandations, **commande à un Gouvernement Provisoire de le doter d'un Etat, d'un territoire**, d'une Constitution, d'un organe législatif et d'un organe exécutif.

**Cet organe exécutif est le Gouvernement Provisoire Pied-Noir en Exil (GPPNE).**

Ce Gouvernement se donne pour première mission de représenter le Peuple Pied-Noir auprès de tous les Etats et de toutes les Organisations du Monde dans le cadre de **la Paix et de la Sécurité**.

### **Les Pieds-Noirs sont des Méditerranéens convaincus.**

Ils souhaitent être, sans autre arme que le Verbe et l'Amour fraternel, des médiateurs et des vecteurs afin que le lac intérieur de la civilisation méditerranéenne ne devienne ni une poubelle, ni un cimetière mais reste un phare de l'humanité, lui qui en fut le berceau.

Les Pieds-Noirs font leur, la prophétie d'Isaïe que les Nations Unies ont gravée dans le marbre :

*« Et ils devront forger leurs épées en socs et leurs lances en cisailles. Une Nation ne lèvera pas l'épée contre une Nation, et ils n'apprendront plus la Guerre ».*

L'un de leurs frères, Albert Camus, prix Nobel de Littérature, précisa avec conviction :

*« La paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison ».*

### **Le Peuple Pied-Noir**

Le Peuple Pied-Noir dans sa forme et dans son appellation n'appartient à personne. Il est libre et souverain. Il s'est enraciné en Afrique du Nord, depuis le deuxième siècle avec l'arrivée de juifs venus de Palestine, au 16ème siècle par l'exode d'Espagnols et au 19ème siècle par la pénétration de Français, d'Italiens et de ressortissants de tous les peuples de la Méditerranée.

Cinq Millions de Pieds-Noirs, formant ce Peuple Pied-Noir, ont été dispersés sur les cinq continents à la suite d'un génocide et d'un exode, ressortant du titre de l'article 7 du Statut de Rome qui définit les crimes contre l'humanité dès lors qu'ils sont commis sur ordre *« dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique dirigée contre toute population civile ».*

Le Peuple Pied-Noir a été injustement et illégalement spolié de ses biens immobiliers (territoire et habitations) et mobiliers qui lui appartenaient en violation de l'article 17 des Droits de l'Homme et du Citoyen qui dispose : *Art. 17. La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.*

L'Indemnisation, si elle est intervenue, n'a été ni préalable, ni juste.

Ainsi victime d'une entente illégale entre des puissances associées à son malheur, le Peuple Pied-Noir présentera un dossier devant l'Organisation des Nations et des Peuples non représentés (officiellement, en anglais : Unrepresented Nations and Peoples Organization ou UNPO). Cette organisation est une organisation internationale dont les membres sont des peuples autochtones, des minorités et des territoires non souverains ou occupés.

L'UNPO se donne les buts suivants : affirmer la démocratie comme droit humain fondamental, mettre en œuvre les droits de l'homme, les droits civils et politiques dans le monde, défendre le droit universel à l'autonomie et à l'autodétermination, promouvoir le fédéralisme.

Elle déclare vouloir encourager le recours à des méthodes non violentes pour parvenir à des solutions pacifiques aux conflits et à l'oppression. Elle se propose d'aider ses membres à faire respecter leurs droits humains et culturels et à préserver leur environnement. Elle déclare fournir à ses membres un forum et les aider à se manifester au niveau international.

**L'UNPO a inscrit les cinq principes suivants dans ses statuts : l'autodétermination, les droits de l'homme, la démocratie, la non-violence, l'écologie, toutes valeurs qui étaient déjà celles du Peuple Pied-Noir.**

### **Le Gouvernement Pied-Noir**

**-Collabore avec les Gouvernements des Peuples** qui le reconnaissent et le soutiennent.

-Intervient, par la médiation et la solidarité, dans tout le contexte de la Méditerranée et de la Mer Noire afin de faire régner la Paix, la Sécurité et le Développement durable.

-S'interdit toute ingérence dans les affaires de quelque Etat que ce soit, au titre de la neutralité la plus absolue.

-Sera le seul Gouvernement au Monde à ne pas disposer, en son sein, de Ministère de la Défense Nationale ou des Armées.

-Reconnaît les principes de la laïcité et de la double nationalité.

-Met hors la loi, le recours aux armes, le saccage de la flore et de la faune, la pratique du chômage, la paupérisation, la discrimination raciale et sexuelle, ainsi que toutes les pratiques qui asservissent l'humanité et détruisent l'environnement ou créent des barrières infranchissables entre les Hommes.

-Respecte et soutient l'action des Associations, des Fondations et des Groupements qui agissent afin de défendre les intérêts, la réputation et la fiabilité fraternelle des Pieds-Noirs et des Méditerranéens dans le Monde.

-Affirme que l'existence d'un Etat Pied-Noir est le juste prix payé à la condamnation et au massacre d'un Peuple qui n'a jamais démérité mais qui a été, trop souvent, manipulé et trompé par des forces politiques qui ont abusé des pouvoirs qui leur étaient conférés.

### **Les moyens d'action du Gouvernement Pied-Noir**

-Pour se donner les moyens d'exister, de remplir ses missions, d'aider son Peuple et ses Associations, le Gouvernement Pied-Noir :

-Se dotera d'un Fonds d'Investissements International et d'une Société Civile Immobilière pour acquérir son territoire. Créera sa Banque d'Etat et des Agences de Banques Privées Internationales.

-Signera des accords sans recours avec les peuples et les grandes entreprises qui le soutiendront.

-Mettra en place une organisation internationale chargée de faire connaître son existence et de recueillir des fonds.

-Organisera des festivités, des campagnes de presse, des conférences publiques, des débats confidentiels...

-Editera un certain nombre d'ouvrages historiques.

-Conclura un plan de développement durable avec de grandes entreprises qui interviendront professionnellement lors de l'installation de l'Etat sur son territoire et sur ceux des Ambassades.

-Disposera d'un Ordre de Haut niveau qui récompensera, par l'attribution de décorations, celles et ceux qui auront rendu des services importants à la Nation et à l'humanité, d'un Service de Renseignement et de Sécurité, d'une Agence de Presse, d'une Chaîne de Télévision, d'une Chaîne de Radiodiffusion, d'un Centre de la Mémoire, d'un Laboratoire de Recherche Scientifique, d'une Organisation de la Santé publique et d'un Office International du Commerce. Il permettra à sa flotte de disposer d'un pavillon international.

-Encouragera l'Ecologie, le Tourisme et la Haute Technologie.

-Considérant que les lois françaises ou algériennes n'auront aucun effet sur l'étendue du territoire, il demandera réparation devant les tribunaux internationaux pour ces citoyens victimes d'actes criminels de guerre ou contre l'humanité à titre individuel ou collectif.

-Renégociera les conditions de la spoliation des biens immobiliers et immobiliers de ses ressortissants.

-Rouvrira les dossiers de ses citoyens disparus ou condamnés injustement en exigeant réparation pour leurs familles.